



RHONE-ALPES AUVERGNE

Une nouvelle fois la Direction réduit considérablement la rémunération des commerciaux.

Une nouvelle fois la Direction s'appuie sur la rémunération des commerciaux supérieure à celle de l'année précédente.

Une nouvelle fois nous sommes, vous êtes **tous les dindons de la farce**.

Pour tout un chacun, bien travailler c'est réaliser ses objectifs. A GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE cela ne suffit pas. Pour espérer ne pas perdre son pouvoir d'achat il faut désormais faire 150%. Pourquoi pas demain 200 ou 300% des objectifs imposés.

Cela n'a plus aucun sens, ou sont les normes !

La devise à GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE devient à l'évidence

« TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS »

Pour 2009, par exemple, la rémunération variable des conseillers commerciaux professionnels est approximativement de 6000€.

Pour 2010 le **possible** sera de 4800€ le **probable** 3300€

Les résultats de l'entreprise augmentent chaque année de façon significative ainsi que la rémunération des principaux dirigeants.

Seuls les commerciaux et par contre coup les administratifs se voient contraints à une rémunération sans cesse réduite à travail égal.

La direction s'appuyant sur les sommes versées annuellement se garde bien de rapporter cela au volume de travail supplémentaire qui nous est demandé ainsi qu'aux résultats générés par ce volume demandé souvent par des méthodes contestables au plan humain.

De plus la rémunération commerciale a toujours été un domaine pour lequel la direction se refuse à toute discussion avec les représentants des salariés.

Cette part de rémunération, traitée ainsi de manière régaliennne nous permet de se rendre compte de la façon dont nous sommes considérés par nos dirigeants.

Comment supporter qu'année après année nous soyons ainsi de moins en moins rémunérés de nos efforts,

Comment supporter que l'essentiel de l'évolution des résultats de l'entreprise soit confisqué par l'encadrement supérieur,

La CGT appelle à une action forte pour que la direction prenne enfin en compte nos justes revendications salariales.

Contact : Benoît JEAN Bernard MERET